

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de JbEole SA**  
**30 juin 2020**  
**Approbation par voie écrite**

En raison de l'interdiction de rassemblement afin d'endiguer la pandémie de coronavirus, l'assemblée des actionnaires prévue le 30 juin 2020 n'a pas pu avoir lieu. Le conseil d'administration a décidé le 12 mai 2020 de procéder à une approbation écrite des points prévus à l'ordre du jour. Le vote écrit est rendu possible par l'ordonnance 2 du Conseil fédéral sur les mesures de lutte contre le coronavirus (COVID-19) du 16.03.2020, sans que cette disposition ne soit prévue explicitement dans les statuts de la SA.

12 actionnaires représentant un capital action de CHF 107'325.-, soit 74.29% du capital action, ont participé au vote écrit :

- Belprahon, Cortébert, Court, Evillard, Loveresse, Moutier, Orvin, Romont, Sonceboz-Sombeval, Sorvilier, Valbirse, ESB.

10 actionnaires représentant un capital action de CHF 37'142.-, soit 25.71% du capital action total, n'ont pas participé au vote écrit :

- Champoz, Corcelles, Corgémont, Crémines, La Ferrière, La Neuveville, Péry-La Heutte, Petit-Val, Sauge, Tavannes.

---

Un vote par écrit a été demandé sur les points suivants de l'ordre du jour :

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2019**

Résultat du vote par voie écrite : 12 Approbations / 0 Refus / 0 Abstention

→ Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des délégués du 4.12.2019 est approuvé.

**2. Approbation du rapport d'activités 2019**

Résultat du vote par voie écrite : 12 Approbations / 0 Refus / 0 Abstention

→ Rapport d'activité et comptabilité 2019 sont approuvés.

**3. Approbation des comptes 2019 et nomination de l'organe de révision**

Résultat du vote par voie écrite : 12 Approbations / 0 Refus / 0 Abstentions

→ Le schéma d'offre régional 2022-2025 est approuvé.

**4. Programme de travail et approbation du budget 2020**

Résultat du vote par voie écrite : 12 Approbations / 0 Refus / 0 Abstention

→ Le programme de travail et le budget 2021 est approuvé.

Rédaction du PV : Arnaud Brahier et Jérôme Fallot